**LOI TRAVAIL: LE SNES-FSU APPELLE À MANIFESTER LE 9 MARS**

**Le premier syndicat d'enseignants du secondaire rejoindra des organisations de jeunesse et plusieurs autres syndicats lors de manifestations à Paris et en province.**

Le Snes-FSU, premier syndicat d'enseignants du secondaire, a appelé ce mercredi 2 les personnels à "*rejoindre les manifestations et initiatives*" prises notamment par les organisations de la jeunesse le 9 mars "*pour le retrait de la loi El Khomri*".

"*Personnels des lycées et collèges, notre place est aux côtés d'une jeunesse qui refuse la précarité comme seul futur. Salarié-es, nous sommes partie prenante de ce combat contre la réduction des droits et garanties du monde du travail et pour l'ouverture de nouveaux droits*", indique le Snes dans un communiqué.

Le syndicat appelle également à signer la pétition contre le projet de loi initiée sur change.org par la militante féministe Caroline de Haas, qui avait recueilli mercredi matin plus de 880.000 signatures.

Des organisations de jeunesse, dont le premier syndicat étudiant, l'Unef, ont appelé mardi à une journée d'action le 9 mars pour réclamer le retrait du projet de loi sur le travail, qui sera aussi au coeur de la mobilisation de plusieurs syndicats de salariés.

Lancée sur Facebook pour la date initialement prévue pour l'examen du projet de loi El Khomri en conseil des ministres, une manifestation est prévue le 9 mars place de la République à Paris à 14H00 à l'appel des organisations de jeunesse (Unef, UNL et Fidl pour les lycéens), avec le soutien, selon l'Unef, d'organisations politiques de la jeunesse (Jeunes communistes, Parti de gauche, NPA...) et syndicales.

Par ailleurs, à l'appel des syndicats régionaux Ile-de-France CGT, FO, FSU et Solidaires et des mêmes organisations de jeunesse, un autre rendez-vous est fixé devant le siège du Medef à Paris à 12H30 pour se rendre au ministère du Travail.

Des rassemblements auront aussi lieu en province et plusieurs appels à la grève ont été lancés par des fédérations syndicales.

Face à la contestation, le Premier ministre Manuel Valls a accepté de revoir le texte d'ici au 24 mars avec l'objectif toujours affiché d'une adoption définitive avant la pause estivale.